

**DÉLIVRANCE DE CRÉDITS COMPENSATOIRES**  
*(Direction du marché du carbone)*

---

<b>RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX</b>	
<b>Titre du projet</b>	Extraction et destruction de SACO
<b>Code du projet</b>	SACO001
<b>Période de projet</b>	2009-06-17 au 2011-10-13
<b>Protocole applicable</b>	Protocole 3 - Destruction des substances appauvrissant la couche d'ozone contenues dans des mousses isolantes ou utilisées en tant que réfrigérant provenant d'appareils de réfrigération, de congélation et de climatisation

<b>SUJET</b>
Délivrance de crédits compensatoires à la suite de l'analyse du rapport du projet et du rapport de vérification soumis par le promoteur

<b>DOCUMENTS DÉPOSÉS PAR LE PROMOTEUR</b>
<a href="#">Rapport de projet</a> <a href="#">Rapport de vérification externe</a>

<b>DÉLIVRANCE DE CRÉDITS COMPENSATOIRES</b>
<b>Nombre de crédits compensatoires demandés par le promoteur :</b> 405 131
<b>Nombre de crédits compensatoires octroyés :</b> 161 510
<b>Date de la délivrance :</b> 2015-07-07
<b>Explications :</b>  Certaines destructions de substances appauvrissant la couche d'ozone n'ont pas pu être reconnues pour la délivrance de crédits compensatoires, puisque celles-ci ne rencontraient pas toutes les exigences prévues aux sections 9.3 et 9.4 du protocole de crédits compensatoires # 3 (Destruction des substances appauvrissant la couche d'ozone contenues dans des mousses isolantes ou utilisées en tant que réfrigérant provenant d'appareils de réfrigération, de congélation et de climatisation).